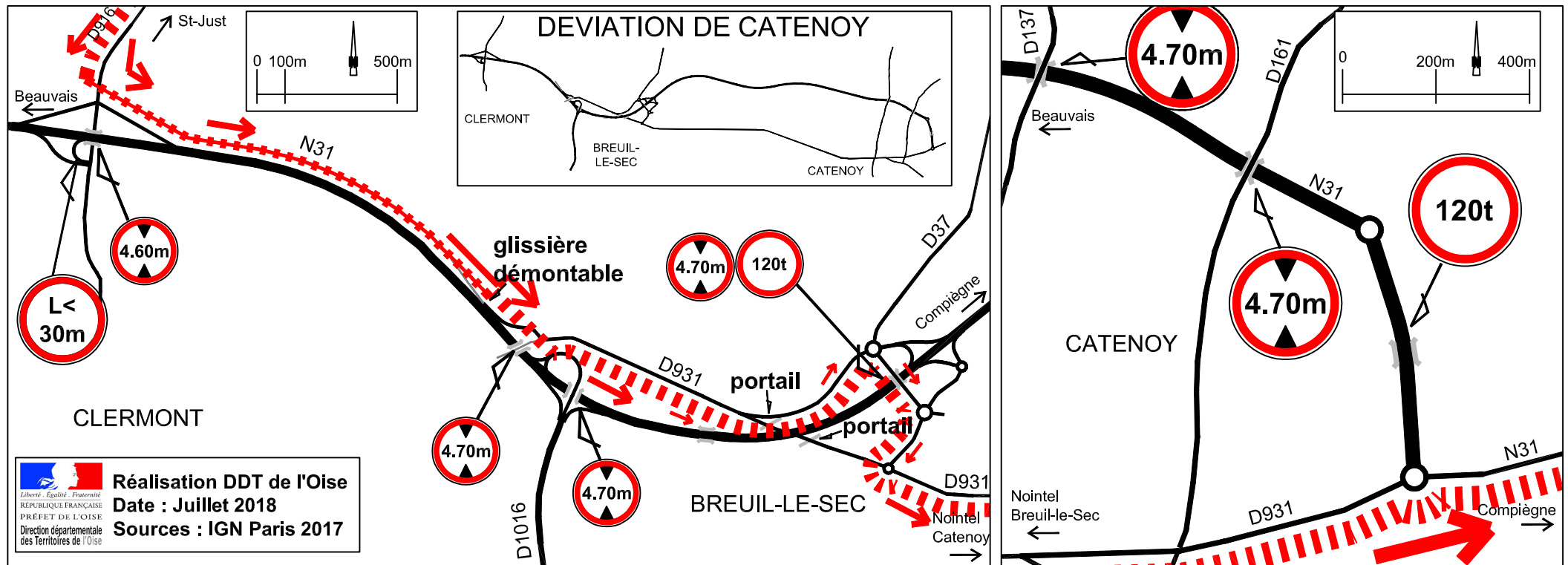


Plan et prescriptions particulières, RN31 (Clermont)

Passage des convois exceptionnels - sens Saint-Just vers Compiègne - poids < 120t et longueur comprise entre 30 et 40m et largeur < 5.50m



La dépose et repose des glissières sont effectuées par les agents de la Direction Interdépartementale des Routes du Nord (DIR.N).
 Prévenir obligatoirement une semaine puis 48 heures avant le passage, le centre d'exploitation interdépartemental au
 03.44.78.56.92 / 03.44.78.57.41 / 06.64.47.62.51 Fax : 03.44.78.82.56.

Attention FORCES DE L'ORDRE OBLIGATOIRE

Arrêt de la circulation sur la N31 dans les deux sens pour permettre l'insertion du convoi dans le sens Compiègne - Beauvais : vous devez demander une escorte à la gendarmerie de Clermont (B.M.O.) une semaine à l'avance et confirmer 2 heures avant le passage au 03.44.50.91.83.